



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Avril

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Avis de motion

Lors de la dernière séance du conseil, l'assemblée a adopté des avis de motion dans le but d'adopter une réglementation:

- 1° concernant les **gîtes touristiques et familiales**;
- 2° établissant une **tarification pour les interventions destinées à combattre l'incendie d'un véhicule motorisé**. Ce tarif s'appliquerait à tout propriétaire d'automobile qui n'habiterait pas la municipalité.

Les gîtes du passant

Le conseil municipal s'apprête à légiférer sur les gîtes du passant, communément appelés le «Bed and Breakfast». Les raisons qui poussent la municipalité à prendre position sur ce sujet sont multiples.

° Suite à certains abus qui se sont présentés ailleurs au Québec, il appartient désormais aux municipalités le soin de gérer cette question. La règle veut donc qu'une municipalité adopte un règlement et que l'inspecteur municipal émette des permis pour chaque résidence qui veut exercer cette fonction.

° La réglementation actuelle de Sainte-Pétronille interdit dans les faits la pratique des gîtes du passant. La raison en est fort simple: nous avons le village le plus dense de l'île. Dans tous les coins de la municipalité, des gens manquent d'eau à certaines périodes de l'année. D'autre part, la pollution des puits par les fosses septiques devient un problème de plus en plus préoccupant. La municipalité est donc vigilante sur tout ce qui peut augmenter la densité de la population.

° Une bonne partie des terrains actuels de Sainte-Pétronille ne respectent pas les normes minimales des champs d'épuration des eaux usées, c'est-à-dire que les terrains ne sont pas assez grands pour permettre l'évacuation des fosses septiques sans danger pour les puits des voisins. C'est pour cette raison que la réglementation interdit les maisons avec un double loyer.

° Sainte-Pétronille est un village essentiellement résidentiel. Les gîtes du passant ne sont pas en soi un commerce, mais ils occasionnent des mouvements de voitures autour des maisons qui en certaines occasions peuvent perturber la tranquillité d'un milieu de vie.

° Enfin, nous avons dans le village un Hôtel qui peut recueillir déjà un certain nombre de touristes.

La question que se pose le conseil municipal, c'est comment faire un règlement qui conciliera ces préoccupations tout en maintenant sa tradition d'accueil aux touristes visiteurs.

Bernard Dagenais

Sports et loisirs à Sainte-Pétronille



En date du 5 avril, le comité des loisirs avait reçu quarante-cinq (45) réponses au questionnaire portant sur les activités de loisirs à Sainte-Pétronille, pourtant publié à deux (2) reprises dans le journal *Le Beaulieu*.. À l'aide de ces quarante-cinq (45) questionnaires, quelques quatre vingt-trois (83) personnes nous ont ainsi fait connaître leurs désirs et besoins en matière de loisirs à Sainte-Pétronille. Quatre vingt-trois sur une possibilité d'un peu plus de mille, c'est à peu près 8%. Les membres de Comité osent espérer qu'il ne s'agit pas là des seuls résidents de la municipalité à souhaiter des activités de loisirs à Sainte-Pétronille.

La répartition de ceux qui ont manifesté leurs besoins et leur volonté de participation est la suivante:

7 à 13 ans	14 à 25 ans	26 à 39 ans	40 à 64 ans	65 et plus
22	13	23	23	2

Parmi les loisirs sportifs suggérés, le tennis est certes celui qui attire le plus. Ainsi, 39 personnes désirent suivre des cours de tennis, 29 souhaitent la formation d'une ligue municipale et 13, une ligue inter-municipale.

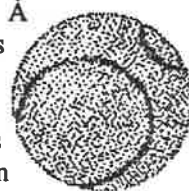
Le golf semble également intéresser nos concitoyens puisque 26 personnes aimeraient profiter de leçons et 21 sont intéressées à participer à un tournoi municipal.

Dix-huit (18) de nos concitoyens s'intéressent à des cours de natation et quatorze (14), dont deux (2) filles, aimeraient participer à une ligue de soccer.

Le volley-ball attire 6 participantes et 9 participants; 10 d'entre eux souhaitent également des équipes mixtes. La balle-molle, qui connaissait une grande popularité et attirait plus de cinquante (50) participants actifs il y a deux (2) ans à peine, n'est mentionnée que par 17 personnes, dont 12 hommes et 5 femmes. De plus, 10 de nos concitoyens aimeraient bénéficier de cours de balle-molle ou de baseball.

De plus, le hockey et le patinage, tant de vitesse qu'artistique, soulèvent l'intérêt d'une douzaine de participants environ. Pour ce qui est du ski de fond, la plupart de ceux qui y sont intéressés préfèrent le ski libre, ce qui est déjà à la disposition de toute la population tout-à-fait gratuitement.

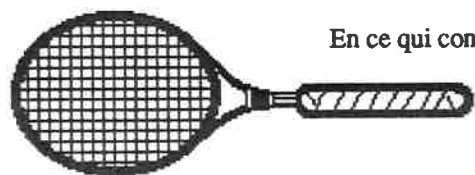
Le Conseil municipal, par l'intermédiaire du comité des loisirs, tentera, dans les semaines à venir, de mettre en oeuvre les structures et organisations propres à répondre aux principaux besoins exprimés. À cet effet, nous comptons que des volontaires se manifesteront pour permettre d'organiser ligues, écoles ou cours. Déjà, la population peut compter sur la collaboration de monsieur Claude Bussières qui, depuis un bon moment déjà, s'occupe du soccer des jeunes. Guy Royer, c'est bien connu, est le «monsieur Tennis» de Sainte-Pétronille et il a déjà entrepris des démarches afin d'organiser les cours de tennis demandés. Nul doute cependant que la venue d'un bénévole pour se charger de l'organisation d'une ligue municipale et/ou inter-municipale, serait très bienvenue.



En ce qui concerne le golf, le soussigné entreprendra des démarches auprès du professionnel du Club de golf Orléans, dès son retour de La Martinique, pour connaître ses disponibilités et négocier les coûts de leçons de golf. Nul doute que l'intérêt manifesté à un tournoi de golf municipal, amènera un ou des volontaires à une participation active à son organisation.

Pour toutes les autres activités mentionnées précédemment, le Comité espère que des volontaires se présenteront rapidement. Il va de soi que ces volontaires sont assurés de la collaboration aussi bien du Comité des loisirs que du Conseil municipal pour tout ce qui touche les infrastructures nécessaires. Ainsi, pour le volley-ball, l'achat et l'installation d'un filet, l'entretien des ligues nécessaires, seraient assurés par les ressources de la municipalité.

Il est évident que toutes les activités ne pourraient être entièrement financées par la municipalité et que, comme c'est le cas pour le tennis, les participants devront déboursier dans certains cas, une petite cotisation.



En ce qui concerne les loisirs culturels, la bibliothèque s'avère un choix populaire. À cet effet, des efforts seront faits pour rafraîchir, éventuellement agrandir les locaux et, si la demande est suffisante, développer un service d'audio-visuel.

Dans un prochain numéro, les résultats de questionnaire seront publiés intégralement, y compris les suggestions des répondants. Entre-temps, nous remercions tous ceux qui ont bien voulu prendre quelques minutes pour manifester leur intérêt à la vie de la municipalité. Un grand merci également aux propriétaires des commerces qui ont accepté de servir de points de chute pour la remise des questionnaires soit: Épicerie Adélarde Rousseau enr., Épicerie J. P. Blais enr. et Boucherie Jos. Rousseau enr.

Irénée Patoine

Nouvelles du TAEKWON-DO

C'est avec fierté que des membres de notre Club ont participé au Tournoi Invitation Alain Bernier, qui a eu lieu le 17 mars 1990 au CEGEP Lévis-Lauzon.

Deux de nos membres se sont distingués, Michaël Gosselin, médaille d'argent en combat et Daniel Bluteau, médaillé de Bronze en combat.

Bravo à tous nos participants, à ceux qui sont venus les encourager et **FÉLICITATIONS** à nos médaillés.

RÉ-INSCRIPTION

Avez-vous oublié de vous inscrire ? Il est toujours temps, puisque le début de la demi-session est reporté au 7 mai ... Présentez-vous le 7 mai à la salle de l'école de Saint-Laurent ou téléphonez à:

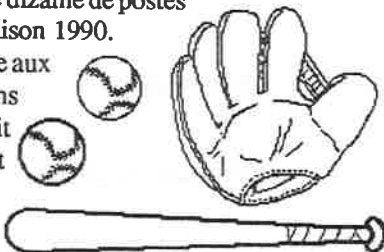
C. Lévesque à 828-9938
M. Chamberland à 828-2574

N'hésitez pas, venez voir ce que peut vous apporter cet art.

Ligue de balle-molle

Une ligue de balle-molle de Saint-Pierre accueille les joueurs de toute l'île d'Orléans. Il s'agit d'une ligue sans compétition et une dizaine de postes sont ouverts pour la saison 1990.

C'est une ligue réservée aux joueurs de trente (30) ans et plus. Le coût devrait se situer entre \$35. et \$45.



Pour vous informer ou vous inscrire, communiquez avec Serge Demontigny (828-9545) ou Gervais Bouchard (828-9343). Les parties seront jouées le dimanche en matinée, probablement à Saint-Pierre.

Ménage printanier

Cueillette des vidanges: La cueillette spéciale des grosses vidanges aura lieu jeudi, le 17 mai prochain. Par grosses vidanges, on entend généralement les meubles et les articles ménagers, les poêles, les réfrigérateurs, les fournaises, les sommiers et les matelas de même que les rebuts en général..

Par ailleurs, à partir du 1er mai, le service régulier de cueillette des ordures ménagères reprendra deux fois par semaine, le mardi et le vendredi.

Abris temporaires: Au retour de journées plus chaudes, on pense à nettoyer nos terrains. La première chose à faire est de remiser les abris temporaires. La réglementation municipale exige d'enlever ces abris avant la mi-avril.

Feux à ciel ouvert: La fonte des neiges découvre les feuilles d'automne qui jonchent le sol et retardent le départ de la verdure. Chaque année, on déplore des feux de brousaille occasionnés par des citoyens désireux de se débarrasser de leurs vieilles feuilles mortes. On vous invite plutôt à mettre vos feuilles dans des sacs de plastique ou à les faire composter dans un coin à l'écart.

Bibliothèque

Lors de cette séance, Mimie Levasseur a été nommée au poste de responsable de la bibliothèque. Mimie est à l'emploi de la municipalité depuis le 5 septembre où elle assiste le secrétaire Gaston Lebel. Elle remplace Michèle Laperrière qui occupait cette fonction depuis trois ans.

Un mot de la famille Guillot

Québec, le 20 mars 1990

Chers amis,
Chères amies,

Nous tenons à vous exprimer toute notre reconnaissance pour le geste de solidarité et de partage qui fut posé, suite à l'incendie de notre demeure.

Merci à tous ceux et celles qui, de quelque façon que de soit, ont partagé avec nous ces moments difficiles.

Merci de tout coeur aux organisateurs, aux bénévoles et à vous tous qui avez contribué à ce tour de force.

Nous avons été profondément touché par ce geste.

Aux résidents de Sainte-Pétronille,

MERCI.

Claude et Danielle Guillot
Luc et Julie

Invitation du Club OPTIMISTE

Grande soirée populaire pour célébrer le 4e anniversaire du Club Optimiste de l'île le 28 avril 1990 à 20h00 au sous-sol de l'église de Saint-Pierre.

Au programme:
• tirage-voyage
• danse/animation

Entrée: \$5.00
Boisson à prix populaire.
Carte disponible à l'entrée.
Bienvenue à tous

Corporation des artisans

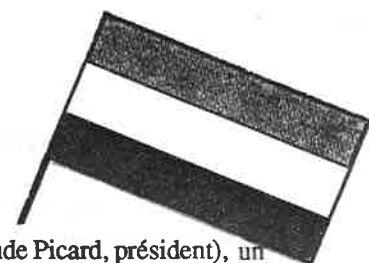
La Corporation des Artisans invite tous les artisans qui voudraient exposer leurs pièces à la sacristie de l'église historique de Saint-Pierre à l'île d'Orléans. Pour ce faire, ils n'ont qu'à téléphoner au 828-9523 ou à se présenter à la boutique ouverte tous les jours à partir du 1er mai.

D'autre part, les artisans convient toute la population au vernissage de leurs plus belles pièces dimanche, le 27 mai prochain entre 13h00 et 16h00. Bienvenus à tous!

Rita A. Plante, trés.



Avec un pied dans la porte On avance? ou on recule?



C'est en septembre 1985 que, sous la responsabilité de la M.R.C. de l'île d'Orléans (Claude Picard, président), un groupe de notre île se rendait en France, à l'île de Ré pour prendre contact avec la population et y signer un pacte d'amitié entre les deux îles. En 1986, les rétais (gens de Ré) nous rendaient la politesse. Suite à ces deux visites est née l'Association québécoise île de Ré-île d'Orléans pour nourrir et conserver ce lien privilégié entre nos deux groupes d'insulaires.

Actuellement, l'Association compte 92 membres, dont 38 habitent l'île (Saint-Pierre 16, Sainte-Famille 0, Saint-François 1, Saint-Jean 6, Saint-Laurent 8, Sainte-Pétronille 7). Son conseil d'administration est formé de 9 membres élus dont 4 sont de chez nous. Les autres, de Québec, abandonnent leur siège aux gens concernés.

Notre pacte d'amitié est une promesse de se mieux connaître (enrichissement individuel), de se fréquenter à l'occasion (pas forcé que ce soit gratuit), d'échanger nos cultures (histoire, artisanat, etc.); bref, c'est prendre engagement d'ouvrir notre esprit et notre cœur à la différence. En bout de ligne, des liens d'amitié entre les peuples rendent difficile une déclaration de guerre!

L'Association québécoise île de Ré-île d'Orléans, pour une cotisation de 10,00\$/année, fait paraître deux journaux et propose trois activités (en 1989: partie de sucre, épiluchette de blé d'Inde et correspondance entre écoliers). À part les jeunes (47 se sont enthousiasmés), alors que le vice-consul de France nous honore de sa présence, les gens de l'île, eux, boude nos activités (14 à l'épiluchette).

Si cette association laisse indifférents les gens qui devraient s'y sentir concernés, que convient-il de faire? Nous avons le pied dans la porte. Le pacte d'amitié est signé. On avance avec votre participation... ou on recule (on laisse tomber)? La réponse appartient aux gens de l'île d'Orléans!

Communiquez avec:

Jacques Huot, président: 828-9368

Raymonde Bonenfant, directrice: 829-3476

Célyne Rouleau, secrétaire: 828-2405

Conduite routière et criminalité

Criminalité en 1989

Localité	Plaintes	Vols par effraction	Vols simples	Solutionnée	%
Saint-François	16	9	3	4	25%
Saint-Jean	18	7	5	8	44,4%
Sainte-Famille	15	4	6	5	33,3%
Saint-Pierre	63	18	17	33	52,3%
Saint-Laurent	34	16	13	8	52,3%
Sainte-Pétronille	18	10	5	5	27,7%

Accidents 89/88

Localité	89	Acc. route	88	89	Acc./blessés	88
Saint-François	2	-9	11	1	-2	3
Saint-Jean	17	-3	20	1	-2	3
Sainte-Famille	13	-2	15	4	-3	7
Saint-Pierre	92	+17	75	14	+1	13
Saint-Laurent	41	+1	40	12	+1	11
Sainte-Pétronille	8	+3	5	0	0	0

Sécurité routière 1989

Localité	Facultés affaiblies	Billets d'infractions	Billets radars
Saint-François	0	0	0
Saint-Jean	1	12	10
Sainte-Famille	2	24	20
Saint-Pierre	10	93	45
Saint-Laurent	1	36	26
Sainte-Pétronille	0	7	3

Dans son rapport remis aux municipalités pour l'année 1989, le groupe de la Sûreté du Québec du poste Québec-Métro signale une hausse de 26% des plaintes par rapport à l'année 1988. "Différentes constatations et analyses nous démontrent que le phénomène croissant de la drogue a eu un effet direct sur la hausse et le type de criminalité dans notre territoire." En sécurité routière, on note une baisse appréciable des accidents avec blessés et des accidents mortels.

Le rapport présente quelques données statistiques permettant d'apprécier la situation particulière des municipalités de l'île d'Orléans:

Départ de Chrystine Laflèche

Après 10 ans passés à Sainte-Pétronille, Chrystine Laflèche nous quitte pour s'en aller vivre sur le bord d'un petit lac perdu ... en banlieue de Charlesbourg. Son absence sera d'autant plus remarquée que Chrystine s'est beaucoup impliquée dans le milieu de Sainte-Pétronille et dans plusieurs autres municipalités de l'île.

Chrystine Laflèche a exercé ses talents de professeur de piano pendant 13 ans sur l'île, métier qui m'a donné l'occasion de la connaître personnellement. Ses talents l'amenaient à l'occasion à jouer le rôle d'organiste à Saint-Pierre lorsqu'elle remplaçait Lucie Vézina pour accompagner et diriger la chorale. On la connaît également comme compositrice et directrice de chorale. L'an passé, Chrystine a composé une messe et rassemblé une chorale qui s'est produite à l'église de Sainte-Famille. Il est d'ailleurs un peu dommage que les gens de Sainte-Pétronille n'aient eu l'occasion d'apprécier ses arrangements musicaux.

Doté d'une grande énergie, elle s'implique activement dans plusieurs événements: elle dirige une chorale lors du 125^e anniversaire de la paroisse, participe au comité de Musique de Chambre de Sainte-Pétronille, organise un concert Félix Leclerc, participe au conseil d'administration de la garderie «Les Lucioles».

Artiste doublée d'un excellent sens de l'organisation, elle met sur pied à Sainte-Pétronille même le camp «Arts-été», formule qu'elle renouvellera pendant quatre années consécutives entre 1981 et 1985. Ce camp donne l'occasion aux jeunes d'appivoiser les arts d'expression comme la danse, la musique, les arts plastiques et le théâtre.

Plus récemment à l'hiver passé, elle met sur pied un projet pour le Musée de la civilisation: conception et animation d'ateliers sur le thème du langage vocal...

Que nous réserve Chrystine pour l'avenir ? Parmi ses projets, elle prépare actuellement un recueil de chansons pour les enfants... Espérons que malgré cet éloignement, nous aurons d'autres occasions d'apprécier ses multiples talents.

Richard Boivin

Personnes recherchées:



Fête de la Saint-Jean

Depuis quelques années, la fête de la Saint-Jean est l'occasion de se réunir de façon particulière. Pour assurer la réussite de cette réjouissance populaire, nous avons besoin de votre collaboration. Ceux et celles qui désirent participer bénévolement à l'organisation de cette fête sont invités à se faire connaître en contactant la Mairie.

Comité d'embellissement

La Municipalité est à la recherche de bénévoles intéressés à faire partie du «Comité d'embellissement». Ce comité est responsable de l'organisation du concours local «Maison fleuries» et accueille le jury régional lors du jugement du concours «Villes, village et campagnes fleuries». Il est composé de citoyens dont un membre du conseil municipal. Les membres pourront donc profiter du support de la municipalité et s'inspirer du guide publié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin de se faciliter la tâche.



Si vous êtes intéressé à faire partie de ce comité, nous vous invitons à contacter le secrétaire municipal. La qualité de la participation de la municipalité au concours «Villes, village et campagnes fleuries» repose sur le dynamisme de son comité d'embellissement et sur l'appui que lui offre la population.

Emploi à la municipalité

La municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour aider M. Jean Petit durant la période estivale.

La tâche se résume en divers travaux de voirie, entretien du terrain de balle-molle et autres. Toute personne intéressée est invitée à soumettre sa candidature à M. Gaston Lebel, secrétaire de la municipalité, 3 rue de l'Église, Sainte-Pétronille, G0A 4C0.

Rapport financier

Le rapport financier de la municipalité pour l'année 1989 a été déposé à la dernière séance du conseil. L'ensemble des revenus s'élève à \$299,877. et le total des dépenses se chiffre à \$262,127. Voici le résumé du rapport pour l'année financière 1989:

RECETTES

Taxes	227,748.
Paiements tenant lieu de taxes	18,651.
Autres recettes de sources locales	51,958.
Transferts	<u>1,520.</u>

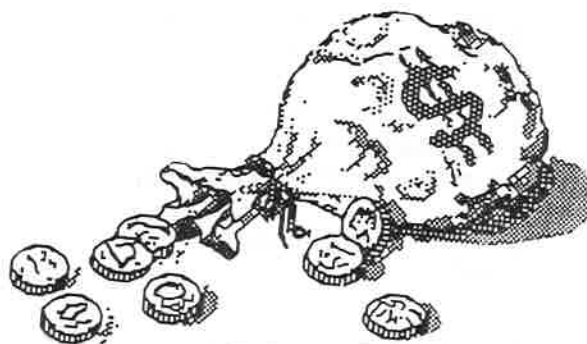
Total des recettes: \$ 299,877.

DÉPENSES

Administration générale	76,263.
Sécurité publique (incendie)	24,527.
Transport (voirie, autres)	60,655.
Hygiène du milieu	26,448.
Santé et bien-être	
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2,465.
Loisirs et culture	25,503.
Électricité	
Frais de financement	
Immobilisations	<u>46,266.</u>

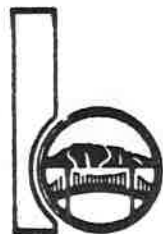
Total des dépenses: \$ 262,127.

Excédant des recettes sur les dépenses: \$ 37,750.



Ce dépôt fut l'occasion pour le Conseil d'adopter une **résolution** à l'adresse du gouvernement provincial dans laquelle il s'oppose à toute majoration de la taxe scolaire. Dans cette résolution, le Conseil:

- 1° s'oppose à tout élargissement du champ foncier au profit des commissions scolaires;
- 2° rejette toute tentative du gouvernement de transférer au niveau municipal, au moyen de coupure dans les subventions lui étant destinées, le manque à gagner dans le domaine de l'éducation;
- 2° appuie l'Union des Municipalités Régionales de Comté du Québec dans ses démarches auprès du gouvernement.



C.L.S.C.
Beau-Pré Orléans

- Soins et aide à domicile.
- Programme de prévention et d'intervention psycho-sociale auprès des jeunes.
- Rencontres prénatales
- Santé maternelle et infantile.
- Surveillance des maladies infectieuses - vaccination - prévention en général.
- Consultations psycho-sociales.

9749 boulevard Sainte-Anne, C.P. 278, Sainte-Anne-de-Beaupré (Qué.) GOA 3C0
Tél.: (418) 827-5241 Ile d'Orléans (418) 829-2214